

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR
L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC)**

RAPPORT BIENNAL

(12 mai 1990 – 15 avril 1992)

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICIELS, 1992

SUPPLEMENT N° 15



NATIONS UNIES
Santiago du Chili, 1992

527(XXIV) TRAVAUX PREPARATOIRES DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes,

Rappelant que le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies est convenu, aux termes de sa résolution E/1989/91 du 26 juillet 1989, de tenir en 1994 une réunion internationale sur la population et le développement,

Rappelant en outre que, par la résolution E/1991/93, le Conseil économique et social a invité les commissions régionales à convoquer au plus tôt des réunions ou des conférences en vue d'examiner les progrès accomplis en matière de politiques et de programmes de population dans leurs régions respectives, de mener d'autres travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement visant à mettre en évidence certains aspects essentiels de la dynamique démographique du point de vue du développement, et de proposer des activités futures,

Considérant que la Commission a, au même titre que le Centre latino-américain de démographie (CELADE), élaboré de nombreuses études sur le thème de la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, et que le CELADE mène actuellement un programme visant à renforcer l'aptitude des pays à étudier, interpréter et tenir compte des corrélations existant entre la dynamique démographique et le développement économique et social,

Considérant en outre qu'il existe une collaboration de longue date entre la CEPALC et le CELADE et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), organisme co-parrainant la Conférence et les activités préparatoires,

Ayant à l'esprit le fait que la CEPALC, avec le concours du CELADE et le co-parrainage du FNUAP, est en mesure, tant sur le plan technique qu'opérationnel, d'organiser les réunions et les autres activités préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement,

1. Convient de charger le Secrétariat d'entreprendre, avec le concours du CELADE et en invitant le co-parrainage du FNUAP, l'organisation des travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population et le développement propres à contribuer à une connaissance plus approfondie des problèmes démographiques actuels et ceux pouvant résulter des changements de la dynamique de la population, ainsi qu'à préciser leurs rapports avec et leurs répercussions sur le développement économique et social;

2. Recommande d'accorder une importance spéciale, au titre de ces activités préparatoires, à la tenue d'une réunion d'experts des pays de la région qui serait chargée d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence internationale sur la population et le développement, ainsi qu'à l'organisation de la réunion régionale préparatoire de cette Conférence où seraient abordés les problèmes démographiques des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, à la lumière, notamment, de l'objectif de la transformation du processus de production propre à favoriser un développement équitable, soutenu et durable, et dont devront émaner des conclusions et d'éventuelles recommandations quant aux politiques à adopter en la matière.